

St-alexis de matapédia 18 novembre 2008

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Parcs éoliens de Gros-Morne et Montagne sèche

Membres de la Commission,

Notre organisme s'appelle Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Gaspésie/iles et existe depuis 60 ans. Nous sommes une fédération qui défend les intérêts des chasseurs et pêcheurs. En ce qui concerne les projets des parcs éoliens de Gros Morne et Montagne sèche, nous voulons vous aviser que nous regrettons de ne pas avoir pu participer au dépôt des mémoires concernant ces deux projets. Je veux, même si nous sommes en retard, vous mentionner que nous sommes en parfaite harmonie avec Cartier Énergie Éolienne.

Cartier Énergie Éolienne dans le passé, nous a démontré que la faune était une de leur principale préoccupation. En effet, par le biais d'un inventaire aérien réalisé en collaboration avec le MRNF, ils nous ont démontré qu'il n'y avait aucun impact négatif à la réalisation d'un parc éolien sur les activités de chasse et de pêche. Nous voulons continuer à les appuyer afin que la Gaspésie puisse profiter des retombées économiques qu'amènent les parcs éoliens.

Donc, Nous sommes en parfait accord avec la réalisation des deux parcs éoliens Gros-Morne et Montagne Sèche.

Veillez agréer Membres de la Commission, mes sentiments les meilleurs et mes regrets pour le retard.

Alain Poitras
Président
Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs
Gaspésie/îles de la Madeleine